

REVUE
INTERNATIONALE
DE LA CROIX-ROUGE

NUMÉRO SPÉCIAL

L'avis consultatif de la Cour internationale de Justice
concernant la licéité de l'arme nucléaire
et le droit international humanitaire



Publication bimestrielle du
Comité international de la Croix-Rouge
au service du Mouvement international de la Croix-Rouge
et du Croissant-Rouge



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

- CORNELIO SOMMARUGA, docteur en droit de l'Université de Zurich, docteur h.c. des Universités de Fribourg (Suisse), do Minho, Braga (Portugal), de Bologne (Italie), de Nice-Sophia Antipolis (France) et de Séoul (République de Corée), *président* (membre depuis 1986)
- PIERRE KELLER, docteur en philosophie en relations internationales (Yale), banquier, *vice-président* (1984)
- ÉRIC ROETHLISBERGER, docteur ès sciences politiques de l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève, *vice-président permanent* (1994)
- ULRICH GAUDENZ MIDDENDORP, docteur en médecine, privat-docent de la faculté de médecine de l'Université de Zurich, ancien chef de la clinique chirurgicale de l'Hôpital cantonal, Winterthour (1973)
- RENÉE GUISAN, secrétaire générale de l'«Institut de la Vie internationale», directrice d'établissements médico-sociaux vaudois, membre de l'«International Association for Volunteer Effort» (1986)
- ANNE PETITPIERRE, docteur en droit, avocate, professeur à la faculté de droit de l'Université de Genève (1987)
- PAOLO BERNASCONI, licencié en droit, avocat, chargé de cours de droit fiscal et de droit pénal économique aux Universités de Saint-Gall, de Zurich et de Milan (Bocconi), ancien procureur général à Lugano (1987)
- LISELOTTE KRAUS-GURNY, docteur en droit de l'Université de Zurich (1988)
- SUSY BRUSCHWEILER, infirmière, ancienne directrice de l'École supérieure d'enseignement infirmier de la Croix-Rouge suisse à Aarau, directrice générale SV-Service, restauration de collectivités (1988)
- JACQUES FORSTER, docteur ès sciences économiques, professeur à l'Institut universitaire d'études du développement (IUED) à Genève (1988)
- JACQUES MOREILLON, licencié en droit, docteur ès sciences politiques, secrétaire général de l'Organisation mondiale du Mouvement Scout, ancien directeur général au CICR (1988)
- MAX DAETWYLER, licencié ès sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, «Scholar in Residence», International Management Institute (IMI), Genève (1989)
- RODOLPHE DE HALLER, docteur en médecine, privat-docent de la faculté de médecine de l'Université de Genève, ancien président de l'Association suisse contre la tuberculose et les maladies pulmonaires (1991)
- DANIEL THÜRER, docteur en droit, LL.M. (Cambridge), professeur à l'Université de Zurich (1991)
- JEAN-FRANÇOIS AUBERT, docteur en droit, professeur à l'Université de Neuchâtel, ancien député au Conseil national et au Conseil des États (1993)
- JOSEF FELDMANN, docteur ès lettres, professeur titulaire de l'Université de Saint-Gall, commandant de corps d'armée à disposition (1993)
- GEORGES-ANDRÉ CUENDET, licencié en droit de l'Université de Genève, diplômé de l'Institut d'études politiques de l'Université de Paris, Master of Arts de l'Université de Stanford (USA), membre du Conseil administratif de Cologny/GE (1993)
- ERNST A. BRUGGER, docteur ès sciences naturelles, conseiller économique, professeur titulaire de l'Université de Zurich (1995)
- JEAN-ROGER BONVIN, docteur ès sciences économiques de l'Université de Saint-Gall, président du Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Paris (1996)

CONSEIL EXÉCUTIF

CORNELIO SOMMARUGA, *président*

ÉRIC ROETHLISBERGER, *vice-président permanent* JEAN DE COURTEN, *directeur des opérations*
JACQUES FORSTER, *membre du CICR* YVES SANDOZ, *directeur du droit international*
ANNE PETITPIERRE, *membre du CICR* et de la doctrine
PAUL GROSSRIEDER, *directeur des affaires générales*

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge forment, avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Institution humanitaire indépendante, le CICR est à l'origine du Mouvement. Intermédiaire neutre en cas de conflits armés et de troubles, il s'efforce d'assurer, de sa propre initiative ou en se fondant sur les Conventions de Genève, protection et assistance aux victimes des conflits armés internationaux et non internationaux et des troubles et tensions internes.

REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

N° 823

janvier-février 1997

Éditorial	3
Avant-propos par le juge Géza Herczegh	4
Avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires — Remarques préliminaires	
<i>Yves Sandoz</i>	6
La Cour internationale de Justice sous le poids des armes nucléaires: <i>Jura non novit curia?</i>	
<i>Luigi Condorelli</i>	9
L'avis de la Cour internationale de Justice sur la licéité de l'emploi des armes nucléaires	
<i>Éric David</i>	22
Le droit international humanitaire et l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires	
<i>Louise Doswald-Beck</i>	37

Au sujet de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice rendu sur la licéité des armes nucléaires <i>Hisakazu Fujita</i>	60
L'avis consultatif sur les armes nucléaires et la contribution de la Cour internationale de Justice au droit international humanitaire <i>Christopher Greenwood</i>	70
Un <i>non liquet</i> sur les armes nucléaires — La Cour internationale de Justice élude l'application des principes généraux du droit international humanitaire <i>Timothy L.H. McCormack</i>	82
Avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la licéité de l'emploi d'armes nucléaires — Quelques réflexions sur ses points forts et ses points faibles <i>Manfred Mohr</i>	99
L'avis consultatif de la Cour internationale de Justice en l'affaire des armes nucléaires — Première évaluation <i>John H. McNeill†</i>	110

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Déclaration du CICR devant l'Assemblée générale des Nations Unies relative à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires	127
--	-----